

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Band: 94 (1991)

Artikel: Le concept d'identité en sociologie politique
Autor: Schulthess, Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-684869>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le concept d'identité en sociologie politique

par Daniel Schulthess

Introduction

Le mot «identité» est fréquemment utilisé aujourd'hui dans des recherches de sociologie politique, et notamment dans l'intitulé même du PNR 21 du FNSRS, «Pluralisme culturel et identité nationale». On parle volontiers d'identité nationale, d'identité régionale, etc. Cet usage du mot «identité» est syntaxiquement incomplet. L'identité dont il s'agit doit être qualifiée: il n'est pas question seulement d'identité, mais d'identité nationale, régionale, etc. Je m'intéresserai au concept véhiculé par cet usage du mot «identité».

Dans ces pages, je donnerai un examen du concept d'identité de la sociologie politique en me fondant sur un examen plus général des acceptions du mot «identité», celui que donne l'ontologie ou la métaphysique. Je proposerai une manière de relier l'usage de la sociologie politique à un usage plus général (et donc de gagner pour le premier l'intelligibilité éventuelle qui s'attache à l'usage plus général). Si cette manière de relier ces usages est acceptée, certaines conséquences restrictives devront être tirées pour l'usage du concept d'identité en sociologie politique. Je m'attacherai à expliciter ces conséquences par une suite de cinq thèses.

On dit parfois du concept d'identité qu'il est ambigu. Le mot «chien» est ambigu, pouvant s'appliquer à la fois à un animal aboyant, à une partie d'une arme à feu, etc. Si le mot «identité» introduisait une difficulté de cette nature, il faudrait s'en inquiéter et éliminer l'ambiguïté. Mais je ne crois pas que ce soit d'ambiguïté qu'il s'agisse. Il y a pourtant une difficulté qui fait qu'on ne sait pas toujours très bien où l'on va lorsque les sociologues parlent d'identité.¹ Je m'efforcerai, dans ces pages, de dégager et de localiser précisément deux sources de cette difficulté. Ces sources étant connues, on pourra neutraliser la difficulté qui s'attache à la notion d'identité.

J'observe encore à titre préliminaire que le concept d'identité auquel je m'intéresse ici est distinct de celui qu'a développé la psychologie sociale (E. Erikson, G.H. Mead, E. Goffman) et qu'on introduit lorsqu'on parle de la fameuse «crise d'identité»: en cette acception, l'identité est, pour une personne, la conciliation durable de l'interprétation que la personne concernée fait d'elle-même et de la

reconnaissance que les autres personnes lui accordent.² Je ne parlerai pas de ce concept-là de l'identité.³ Dans certaines recherches, il est question également d'identification à la région, au canton, au pays. Ce mot demande une construction relationnelle. Je ne parlerai pas de la notion d'identification.⁴

Remarques ontologiques

Je commence par quelques remarques préliminaires sur le concept d'identité:

- Le mot «identité» est un mot abstrait formé à partir du latin «idem», en français «le même». Par conséquent, la discussion du concept abstrait d'identité peut utilement se fonder sur l'usage du mot non abstrait correspondant, «le même». Pour fixer les idées sur un usage du mot «identité», on peut donner une paraphrase dans laquelle «identité» sera éliminé et «même» introduit.
- Le concept d'identité joue un rôle fondamental parmi nos instruments conceptuels. On notera qu'il possède un usage transcendantal, qui traverse les catégories et que les philosophes anglo-saxons appellent *topic neutral*. On ne pourra en donner d'analyse éliminative – c'est-à-dire qu'on ne pourra indiquer des conditions nécessaires et conjointement suffisantes pour un usage adéquat du mot «même», d'une manière telle que ce mot ne réapparaîtrait pas dans l'énoncé de ces conditions.
- Ce rôle fondamental n'empêche pas certaines distinctions. Aristote déjà remarque que le mot «même» possède plusieurs acceptions. Je retiendrai de la discussion qu'Aristote donne dans les *Topiques* (I, 103a) quelques éléments que j'introduirai par un exemple.

Identité numérique

Supposons que je décrive une situation de la manière suivante:

(I) «J'utilise la même voiture que Juliette.»

Cette phrase est ambiguë. Je puis vouloir dire deux choses très différentes en disant (I). Voici la première:

Il y a une et une seule voiture dont il se trouve que et moi, et Juliette, nous l'utilisons. En suivant Aristote, on dit qu'il y a alors *identité numérique* de la voiture que j'utilise et de la voiture que Juliette utilise. En se servant du mot «même», on aurait une paraphrase avec

(II) «La voiture que j'utilise et la voiture que Juliette utilise est une et la même.»

Comme Aristote le signale, on trouve ici deux dénominations: «la voiture que j'utilise», «la voiture que Juliette utilise» – mais une seule chose nommée.

Syntaxiquement, on a affaire avec (II) à l'expression d'une relation à deux places, sur le schéma: «a est une et même que b». La question est ici de savoir si l'identité (numérique) est bien une relation et d'établir, le cas échéant, ce que sont les *relata* de cette relation. La question de savoir si l'identité est effectivement une relation a beaucoup intrigué les philosophes, mais ne doit pas nous retenir ici.⁵

Un cas important d'identité numérique est le cas de l'identité à travers le temps, qui suscite beaucoup d'énigmes. (Comment ce qui devient autre peut-il rester même?) Voici une phrase dans laquelle le mot «même» exprime le concept d'identité numérique à travers le temps:

(III) «La voiture que j'avais l'an passé et qui était rouge est la même que celle qu'on voit aujourd'hui dans mon garage et qui est noire: je l'ai repeinte l'hiver dernier.»

En psychologie sociale, la thématique de l'identité se rapproche d'une thématique de l'identité à travers le temps qui présente des difficultés particulières: celle de l'identité personnelle.⁶ Comme je l'ai dit, j'ai écarté cela de mon attention présente.

Identité spécifique et de type

Je puis vouloir dire aussi, avec la phrase (I), quelque chose qui pourrait être paraphrasé ainsi:

(IV) «Il y a deux voitures, celle que j'utilise et celle que Juliette utilise, et elles sont d'un même type.»

Aristote introduit dans les *Topiques* les notions d'identité générique et d'identité spécifique. L'idée – appliquée dans notre contexte – serait qu'un certain groupe de traits fondamentaux (ceux qui définissent le genre ou l'espèce) sont possédés à la fois par ma voiture et la voiture de Juliette.

Tous les usages de «même» ne présentent pas l'ambiguïté identité numérique/identité générique ou spécifique que nous trouvons dans (I)⁷ On doit envisager un type répétable pour qu'on puisse introduire le concept de l'identité spécifique. Lorsqu'on dit: «Jules et Jim aiment la même femme» – il ne semble pas possible de prendre cela au sens de l'identité spécifique.

A vrai dire, la sociologie ne s'intéresse pas aux niveaux du genre ou de l'espèce. Il lui faut une notion moins contraignante. Nous

parlerons à ce sujet d'identité de type. La notion de type est plus souple que celles de genre ou d'espèce, puisqu'on peut choisir des traits entrant dans la construction du type, ce qui n'est pas le cas pour le genre ou l'espèce (en particulier si le genre ou l'espèce sont vus en un sens biologique). C'est ainsi que la tâche de déterminer les types dans un ensemble donné d'individus est une tâche en général moins précisément définie que celle d'y déterminer les genres ou les espèces. C'est un point sur lequel je reviendrai.

D'un point de vue ontologique, je noterai deux points:

- Les choses sont numériquement les mêmes ou pas les mêmes, ou spécifiquement les mêmes ou pas les mêmes, tout à fait indépendamment de ce que nous pouvons dire ou faire.
- L'identité spécifique, de type, etc., «survient» ou se superpose à la possession commune, par plus d'un item, d'un certain groupe de traits. Ces items n'acquièrent pas le groupe de traits sans acquérir l'identité de type correspondante. L'acquisition du groupe de traits communs commande ou gouverne l'acquisition de l'identité de type. Ce n'est donc pas qu'ils acquièrent en un premier temps le groupe de traits communs, et en un second temps l'identité correspondante. Inversément, une identité de type ne peut être acquise, pour un ensemble d'items, que par l'acquisition du groupe de traits communs qui fixent le type.

Première thèse

Ces quelques éléments d'ontologie me suffiront pour avancer ma première thèse:

(I) Le concept d'identité utilisé en sociologie politique est le concept d'identité de type.

La sociologie politique ne me semble pas avoir une thématique de l'identité numérique. Le propre d'une telle thématique est de partir de questions telles que les suivantes. On a plus d'une dénomination ou plus d'un moyen de reconnaître un individu. Retrouve-t-on, à travers ces dénominations ou moyens de reconnaissance, un et un seul individu? Ou a-t-on affaire à des personnes numériquement distinctes?

Dire que le concept d'identité tel qu'il est utilisé en sociologie politique est le concept d'identité de type, c'est dire que la sociologie politique cherchera à mettre en évidence des groupes de traits qui sont possédés par les membres de certains ensembles de personnes.

Les traits en question sont des traits des personnes même lorsqu'on parle d'identité nationale, etc. Une identité de ce genre est donnée,

par exemple pour un ensemble national, lorsqu'un groupe de traits communs est présent (de manière statistiquement significative) chez les personnes qui sont les membres de l'ensemble national.

Une source de la difficulté

A la notion d'identité de type s'attache une certaine sous-détermination, analogue par exemple à la sous-détermination de la notion de couleur. Je donnerai un exemple pour dégager ce point.

lettres				type
<u>A</u>	<u>a</u>	<u>B</u>	ß	lettre de l'alphabet latin
<u>A</u>	<u>a</u>	B	ß	représentation d'une voyelle
A	a	<u>B</u>	<u>ß</u>	deuxième lettre de l'alphabet
<u>A</u>	a	<u>B</u>	ß	lettre majuscule
A	<u>a</u>	B	<u>ß</u>	lettre minuscule etc.

Dans quels cas exactement les items présentés sont-ils de même type? Il faut dire que cette question n'est pas suffisamment précise. Il est indispensable de la compléter: quelles lettres sont-elles du type «lettre de l'alphabet latin», «lettre majuscule», etc. Sans ce complément, indiquer ce qui est «même» au sens de l'identité de type est une tâche sous-déterminée. Les types peuvent du reste être pris à différents niveaux, et ont donc un certain caractère conventionnel. Deux «a» écrits un peu différemment pourront appartenir ou non à un même type, selon les cas.

Le langage du sociologue n'échappe pas à cette sous-détermination de la question de l'identité de type. Du fait de la difficulté indiquée, il pourra se trouver que, dans deux usages du mot «identité», on n'entende pas fixer de la même manière les traits par rapport auxquels il y a identité.

Double originalité

J'ai dit plus haut que, du point de vue ontologique, les choses seront numériquement les mêmes ou pas les mêmes, spécifiquement les mêmes ou pas les mêmes, tout à fait indépendamment de ce que nous pouvons dire ou faire. Mais on trouve ici une spécificité de

l'usage du concept d'identité en sociologie politique. J'exprimerai cette spécificité dans une deuxième thèse.

Thèse (II)

(II) La sociologie politique s'intéresse à l'identité (de type) en tant qu'artefact.

La sociologie politique ne s'intéresse pas à des groupes de traits qui échoient à des ensembles de personnes indépendamment de l'activité humaine, mais uniquement à ceux qui interviennent du fait de celle-ci. Cette façon de prendre la question est originale par rapport à l'usage ontologique général: l'identité que la sociologie politique prend en considération est un artefact, quelque chose de produit ou de construit par l'activité humaine (l'identité numérique ne doit rien à l'activité humaine, l'identité spécifique ou de type seulement dans certains cas).

Il y a trois façons de prendre cet artefact qui intéresse la sociologie politique (on peut alors mettre l'accent plutôt sur l'une ou plutôt sur l'autre):

1) Les membres d'un ensemble social portent tous les traits d'un certain groupe de traits qui fait leur identité. (C'est ce qu'on pourrait appeler, peut-être plus proprement, la *spécificité*.)

2) L'identité peut constituer, pour un ensemble social, un but recherché ou à l'inverse une perspective rejetée. En effet, les protagonistes de la vie sociale peuvent chercher à ce qu'il y ait pour eux ou pour certains ensembles parmi eux une identité, ou ils peuvent au contraire fuir cette perspective.

3) Des croyances sont présentes chez les personnes concernant les traits qui permettent de les distinguer des membres d'autres groupes que celui dont elles font partie (l'expression de l'appartenance à un certain cadre politique ou géographique, par exemple).⁸

– 1), c'est le sol stable de l'identité qui existe ou non, quoi qu'on en pense.

– 2), c'est l'identité au sens où elle peut être à certains égards produite ou détruite par l'action politique.⁹ Les projets relatifs à une telle construction ou destruction peuvent être étudiés pour eux-mêmes.

– 3), c'est l'expression des opinions utilisées comme révélateur. Evidemment, les artefacts que sont les croyances peuvent eux-mêmes être pris comme objets d'examen, c'est-à-dire comme traits fixant l'identité de type à laquelle on s'intéresse. Les sociologues

favorisent souvent les traits dont les personnes sur lesquelles l'enquête porte sont conscients, voire explicitement revendiqués. Mais nombre de croyances sont relativement instables par rapport à d'autres traits qui peuvent faire l'objet d'une recherche (la coutume, la langue, les techniques, etc.)¹⁰ Ainsi, les questionnaires ne renseignent-ils guère sur des traits qui, tout en étant des artefacts, résistent à l'expression linguistique. Les réponses que donnent des informateurs à des questions ne concernent qu'un niveau relativement superficiel des caractéristiques des informateurs.

L'autre source de la difficulté

L'autre source du caractère relativement diffus de la recherche en matière d'identité régionale, nationale, etc., c'est qu'aucun des niveaux auxquels on peut définir un groupe de traits ne semble exclu de la recherche. Aucun de ces niveaux n'est du reste dénué d'intérêt, et ils jouent tous les trois un rôle dans les processus politiques.

Thèse (III)

La thèse (III) est déjà implicite dans ce que nous avons dit du contraste entre espèce et type:

(III) L'artefact «identité» concerne des traits qui sont de la nature de l'accident (ce ne sont pas des traits essentiels de leurs porteurs).

C'est ainsi que l'identité peut apparaître ou disparaître, sans que quelque chose qui est de la nature de la substance (quelque chose qui est permanent dans le changement) apparaisse ou disparaisse: un ensemble humain (ou plutôt ses membres) peut sauver, prendre distance, perdre son identité, etc.

En matière d'identité, le risque de réifier abusivement quelque chose de ténu devrait être particulièrement manifeste – l'identité déterminée par des traits accidentels étant chose évanescence. Des auteurs tels que Meier-Dallach, Ritschard et Nef ne me semblent pas conscients de ce risque de réification lorsqu'ils parlent de «l'identité nationale et son action sur les développements».¹¹ L'identité n'agit pas, et pas non plus les groupes de traits qui sont répétables, mais bien les personnes. On est ici éloigné de deux degrés par rapport aux protagonistes effectifs des interactions sociales, c'est-à-dire les personnes.¹²

Restriction dans les traits pertinents

L'identité de type tient à la possession d'un groupe de traits par un ensemble d'items individuels. Je me demanderai maintenant s'il faut prendre tous les traits en considération pour fixer une telle identité de type. La restriction principale me semble être l'exclusion des traits relationnels.¹³

Partons de quelques traits relationnels tels que les suivants:

- ...habite à cinquante mètres de la voie de chemin de fer;
- ...est né en 1950;
- ...habite la localité L;
- ...est né dans le pays P;
- ...a des ancêtres dont l'histoire est H.

Il est facile de voir que les traits de ce genre ne contribuent pas à la formation d'un groupe de traits permettant de parler d'identité de type. Pour pouvoir parler d'identité de type, il faut que l'application des traits retenus entraîne la description des items considérés, pris indépendamment d'autre chose.

Mais est-il raisonnable d'éliminer tous les traits relationnels de la construction des types? Prenons l'exemple suivant:

- a aime son village L;
- b aime son village L,
- c aime son village L;
- d aime son village L.

- v n'aime pas son village M;
- x n'aime pas son village M;
- y n'aime pas son village M
- z n'aime pas son village M.

a, b, c, d semblent, du fait que le trait relationnel «aimer son village» s'applique à eux tous, avoir quelque chose comme une «identité» de ce fait. v, x, y, z semblent, du fait que le trait relationnel «ne pas aimer leur localité» s'applique à eux tous, avoir quelque chose comme une identité de ce fait.¹⁴ Il faut donc dire que les traits relationnels n'échouent pas tous à décrire les items considérés. La solution est sans doute de ne garder des traits relationnels que ceux qui impliquent une certaine description et par là certains traits non relationnels. Ceux-là seuls seront pertinents pour la question de l'identité de type.

Thèse (IV)

(IV) Les traits pertinents pour la fixation de l'identité de type sont seulement *a)* les traits non relationnels et *b)* les traits relationnels qui impliquent des traits non relationnels.

C'est ainsi que

- ...habite à cinquante mètres de la voie de chemin de fer;
- ...est né en 1950;
- ...habite de la localité L;
- ...est né dans le pays P;
- ...a des ancêtres dont l'histoire est H;

sont des traits qui ne contribueront pas par eux-mêmes à la constitution d'une identité de type. Toute recherche sociologique sérieuse devra soigneusement écarter les traits de ce genre – ou établir leurs implications en termes de traits non relationnels.

Thèse (V): identité forte et identité faible

Un contraste me semble jouer un certain rôle dans les préoccupations de la sociologie politique, qui n'a pas de pendant ontologique: c'est un contraste entre identité (de type) forte et identité (de type) faible.

Si on veut prendre la notion d'identité pour un groupe de personnes en un sens fort, ces traits doivent être spécifiés d'une manière telle que *a)* tous les membres de l'ensemble et *b)* eux seulement aient le groupe de traits en question. Pour le sens faible, on ne tient pas compte de la condition *b)*.

(V) La sociologie politique privilégie l'identité de type prise en un sens fort.

Toute recherche sur l'identité forte doit isoler des groupes de traits qui satisfont aux conditions *a)* et *b)*. (Évidemment, on est toujours dans un cadre statistique.) Une enquête sur l'identité forte d'un ensemble de personnes devra donc toujours être contrastive: elle devra montrer qu'un ensemble de personnes porte un groupe de traits, et que les ensembles environnants ne le portent pas.

Conclusion

Si on peut relier l'usage que fait la sociologie politique du concept d'identité à un usage plus général (la thèse I), on peut gagner pour l'usage de la sociologie politique l'intelligibilité éventuelle qui

s'attache à l'usage plus général – tout en admettant une originalité de l'usage de la sociologie politique (les thèses II et III). On ne peut cependant éviter une difficulté qui a deux sources: la sous-détermination de l'identité de type, et la variété des niveaux auxquels se situent les traits entrant dans la définition de l'identité de type. En outre, certaines conséquences restrictives devront être tirées pour l'usage du concept d'identité en sociologie politique. Il faudra éliminer les traits exclusivement relationnels (la thèse IV): des concepts comme ceux d'identité nationale, régionale, etc., sont certes des programmes de recherche, mais ils sont *prima facie* vides. Avec l'idée de nation, de région, on ne tient pas encore de traits non relationnels décrivant les personnes concernées. En outre, on semble souvent viser un concept que j'ai appelé identité forte (la thèse V). Un tel concept, s'il doit s'appliquer à la réalité sociale, exige une recherche contrastive et ne peut se satisfaire de recherches seulement locales.

NOTES

¹ Philip Schlesinger (1987) note: «Once you begin to probe the issues it is impossible to avoid questions of a theoretical order which lie beneath the confusions of the surface» (p. 219).

² Voir Sturma (1987).

³ On notera qu'il a en commun avec le concept d'identité de la sociologie politique d'être un artefact. Voir plus loin.

⁴ On semble pouvoir comprendre les mots «identification d'une personne S à ...» à peu près comme «le jugement de la personne S sur le territoire ou domaine ou ensemble social dans lequel les événements sociaux, etc., sont tels que: a) ils ont des répercussions privilégiées, émotionnelles, constantes, etc., pour S; b) S voudrait influencer sur eux». En d'autres termes, c'est le jugement sur la sphère de non-indifférence pour une personne donnée. Il est peu heureux que ce jugement soit nommé «identification», car on ne voit pas en quel sens quelque chose devient même que quelque autre chose par un tel jugement.

⁵ Pour un traitement très détaillé, voir C.J.F. Williams (1989).

⁶ Voir Sturma (1987), Oksenberg Rorty (1976). Il existe une discussion détaillée de ce livre par Alan Montefiore, «Identité personnelle, identité de soi», *Critique* 399-400 (1980), pp. 751-764.

⁷ La carte d'identité établit pour une et une seule personne son identité spécifique (au sens d'un groupe de traits – il faut sans doute compter ici la possession d'un nom propre comme un trait) en principe jusqu'au point où le groupe de traits spécifie une et une seule personne. *Mutatis mutandis*, la carte d'identité établit, comme le principe leibnizien de l'identité des indiscernables, un lien entre l'identité spécifique et l'identité numérique: si x et y sont indiscernables au sens des traits que fournit la carte d'identité, alors x est le même que y. – Il y a deux usages de la carte d'identité (ou de documents analogues): a) connaissant les traits (y compris le nom) qui spécifient une et une seule personne, on «met la main» sur cette personne; b) «mettant la main» sur une personne, on trouve les traits (y compris le nom) qui spécifient cette personne et elle seule. On parle d'«identification» dans les deux cas.

⁸ Sur le rôle de la «subjectivation» du contexte politique, voir le subtil exposé de Paul Veyne (1987). Un pont avec la psychologie sociale pourrait être ici développé. P. Veyne note avec lucidité que «les intérêts d'argent sont une chose, l'exigence de pouvoir se respecter soi-même lorsqu'on obéit en est une autre. Et cette exigence subjective est aussi spécifique que d'autres exigences qui ne sont pas moins bizarres à la réflexion, par exemple le patriotisme» (p.18).

⁹ On peut penser ici à la langue ou à des particularités linguistiques ou culturelles.

¹⁰ Pour une étude des contrastes entre savoir, croire, etc., et le savoir-faire, la coutume, etc., voir Nyiri et Smith (1988).

¹¹ Meier-Dallach, Ritschard, Nef (1990), p. 61: «Nationale Identität und ihre Wirkung auf Entwicklungen». Voir tout le paragraphe.

¹² Cf. la deuxième remarque ci-dessus, immédiatement avant la thèse (I).

¹³ Pour une analyse du contraste entre traits non relationnels ou intrinsèques et traits relationnels ou extrinsèques, voir Lewis (1983).

¹⁴ Cet exemple éveille le sentiment que les traits «positifs» sont préférés aux traits «négatifs» dans une problématique sociologique de l'identité. Lorsqu'un groupe de traits positifs disparaissent, on parle de crise.

BIBLIOGRAPHIE

Bernard Prongué, Cyrille Gigandet, Gilbert Ganguillet, Daniel Kessler (1990), *Nouvelles composantes de l'identité jurassienne 1974-1989*, Porrentruy.

Hans-Peter Meier-Dallach (1990), «Nationale Identität in den 90er Jahren: Szenarien und Thesen», *Widerspruch* 20, pp. 93-104.

Hans-Peter Meier-Dallach, Rolf Ritschard, Rolf Nef (1990), *Nationale Identität – ein Fass ohne empirischen Boden?*, Zurich, Kultur prospectiv.

Dieter Sturma (1987), «Identität: Ein Grundbegriff der Geistes- und Sozialwissenschaften», *Hannover Uni – Zeitschrift der Universität Hannover*, 1, pp. 10-16.

Philip Schlesinger (1987), «On National Identity: Some Conceptions and Misconceptions Criticized», *Social Science Information*, 26, 2, pp. 219-264.

Paul Veyne (1987), «L'individu atteint au cœur par la puissance publique», in *Sur l'individu* (Colloque de Royaumont 1985), pp. 54-72.

David Lewis (1983), «Extrinsic Properties», *Philosophical Studies* 44, pp. 197-200.

C.J.F. Williams (1989), *What is Identity?*, Oxford, Clarendon.

Amelie Oksenberg Rorty (éd.), (1986), *The Identities of Persons*, Berkeley, University of California Press.

J.C. Nyiri, Barry Smith (1988), *Practical Knowledge: Outlines of a Theory of Traditions and Skills*, London, Croom Helm.

